

<b>FICHE DE POSTE</b>
-----------------------

Date de mise à jour : 27/07/2023 BAC

<b>I – DEFINITION DU POSTE</b>
--------------------------------

1	SERVICE : Direction de l'aviation civile					
2	LIBELLE DU POSTE : Ingénieur électrotechnicien					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 347	CODE POSTE : 9233 PROGRAMME R.H : 975.03				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Faa'a - Puura'i - Immeuble Tefafai à en face du collège Henri HIRO Tel 40 54 39 71 - Fax 40 54 39 70					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'ingénieur électrotechnicien de la section Maintenance Technique des aérodromes (MTA) garantit la sécurité de la navigation aérienne par l'organisation de la maintenance opérationnelle, corrective et préventive des installations. Il organise et contrôle l'installation, le paramétrage, l'intégration, la validation, les maintenances et le suivi en temps réels des systèmes techniques de la navigation aérienne.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres : NOMBRES :
	Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de Section MTA					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureautique					
12	CONTRAINTE ET AVANTAGES DU POSTE : Missions dans les îles fréquentes					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer les achats locaux et internationaux</li><li>• Elaborer et mettre à jour des procédures techniques</li><li>• Coordonner le travail à effectuer, contrôler sa réalisation</li><li>• Organiser les moyens techniques et humains à mettre en œuvre</li><li>• Assurer la sécurité des interventions et le traitement du retour d'expérience</li><li>• Assurer le suivi de la qualité des installations</li><li>• Assurer l'information des usagers par la voie de l'information aéronautique</li><li>• Assurer la veille technologique</li><li>• Approuver la documentation [Manuel d'exploitation de l'aérodrome (Manex-Consignes)]</li><li>• Assurer la maintenance :<ul style="list-style-type: none"><li>- Des équipements météorologiques ;</li><li>- Des équipements d'enregistrement des données relatives à la gestion du trafic aérien ;</li><li>- Des équipements de radiocommunication HF et VHF ;</li><li>- Des équipements de télécommunication ;</li><li>- Des moyens de guidage des aéronefs (radionavigation).</li></ul></li><li>• Réaliser les études relatives à l'implantation de nouvelles tours, des balisages lumineux et des moyens de radionavigation.</li></ul>					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le transfert des compétences et des connaissances techniques nécessaires à la gestion technique et administrative des installations des aérodromes du Pays.</li> <li>Participer à l'élaboration du budget pour les besoins de sa section.</li> <li>Rendre compte de l'activité de la cellule et de l'utilisation des moyens.</li> </ul>
--	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Ingénieur électronicien /électrotechnicien

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir le sens de l'organisation et de la planification</li> <li>Posséder des aptitudes à la communication, une bonne capacité - d'écoute et le sens des relations humaines</li> <li>Connaître les systèmes techniques de la navigation aérienne</li> <li>Connaître les impératifs opérationnels</li> <li>Maîtriser la gestion des installations</li> <li>Maîtriser la gestion de son budget</li> <li>Etre disponible et réactif</li> </ul>		X	X X X X X X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance de la gestion des installations techniques</li> <li>Connaissance des impératifs temps réel</li> <li>Sensibilisation à la sécurité et à la qualité des interventions</li> </ul>
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le directeur de l'aviation civile,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :